
Dépêche AEF : Même si la reprise des cours sera progressive, l'école sera "obligatoire", précise Jean-Michel Blanquer

#coronavirusMême si la reprise des cours sera progressive, l'école sera "obligatoire", précise Jean-Michel Blanquer

L'école, quand elle reprendra, sera "obligatoire", indique Jean-Michel Blanquer sur [LCI](#) le 15 avril 2020. Le ministre de l'Éducation apporte des précisions sur les conditions de la "réouverture progressive" des établissements scolaires à partir du 11 mai annoncée par le président de la République lundi (lire sur AEF [ici](#) et [là](#)). Interrogé sur les élèves de [BTS](#) et de [CPGE](#), le ministre estime par ailleurs "qu'à partir du moment où les lycées vont rouvrir, on doit leur donner la possibilité de rentrer". Aussi, les personnels fragiles "n'auront pas" à retourner dans les établissements scolaires.



L'école sera "obligatoire" quand les cours reprendront, annonce Jean-Michel Blanquer. JBV News

Est-ce que l'école, quand et où elle reprendra, sera obligatoire ? "Oui, l'école est obligatoire", répond Jean-Michel Blanquer sur LCI le 15 avril. "Nous devons aller chercher certaines familles que nous n'arrivons pas à contacter pour leur demander que leur enfant rejoigne l'école", précise le ministre.

Il rappelle en outre que la réouverture des établissements scolaires à compter du 11 mai sera "progressive" et insiste sur l'importance d'avoir "un dialogue avec les familles sur le moment auquel les élèves reprennent et sur la façon dont [la reprise] doit se passer".

Aussi, le ministre souligne que, "pendant assez longtemps, on sera dans un mix entre l'enseignement à distance et la possibilité d'être présents à l'école". "L'ensemble des précisions seront données dans deux semaines à l'issue des concertations", rappelle-t-il.

Les élèves et personnels fragiles ne seront pas obligés de retourner à l'école

Jean-Michel Blanquer assure également que les élèves et personnels fragiles "n'auront pas à venir [dans les établissements scolaires] dans une période comme celle-ci". "S'il y a des enseignants qui ont des problèmes de santé qui font qu'ils sont particulièrement à risque, je serai le premier à dire qu'ils ne doivent pas venir."

Concernant les étudiants qui suivent des formations de l'enseignement supérieur dans des lycées (BTS, CPGE), le ministre estime qu' "à partir du moment où les lycées vont rouvrir, on doit rouvrir la possibilité pour eux aussi de rentrer. C'est particulièrement vrai pour ceux qui ont des concours à passer, comme les élèves de classes préparatoires. Nous donnerons les règles précises de cela dans deux semaines mais cela me semble logique".

Le ministère prévoit enfin plusieurs mesures d'accompagnement pendant les vacances d'étés. Outre les colonies de vacances "éducatives" ([lire sur AEF info](#)), le ministre annonce le "déploiement du dispositif 'écoles ouvertes'" du 4 juillet à la fin août. "Les bâtiments seront ouverts et proposeront des activités au quotidien pour qu'aucun enfant ne soit confiné pour des raisons sociales", assure-t-il.